

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 04/04/2017	Dossier complet le : 20/04/2017	N° d'enregistrement : 2017-2423

1. Intitulé du projet

Réfection du Pont de la Hardonnière sur la RD 500 entre Laval et Ahuillé

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale M. RICHEFOU, Président du Conseil départemental de la Mayenne

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Mme BONNIÈRE, Directrice des Infrastructures

RCS / SIRET | 2 | 2 | 5 | | 3 | 0 | 0 | | 0 | 1 | 1 | | 0 | 0 | 0 | | 1 | 5 | Forme juridique Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6°a)	Pont d'une longueur de 18 mètres, stabilisation des accotements et des remblais routiers de la RD 500 sur une longueur de 120 mètres.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste:

- au remplacement de l'ouvrage hydraulique existant en état de désolidarisation avancée qui menace ruine,
- à la suppression du seuil existant en aval constituant une rupture de continuité écologique du ruisseau de "La Paillardière",
- à l'intégration d'une banquette permettant le passage de la petite faune,
- à la stabilisation sur 120 mètres des accotements et des remblais attenants à l'ouvrage hydraulique,
- au remplacement des dispositifs de sécurités existants.

4.2 Objectifs du projet

Le but de cette opération est de prévenir l'effondrement inopiné de l'ouvrage hydraulique et donc la coupure de la RD 500 entre Laval et Ahuillé. Pour cela, un remplacement de cet O.H est nécessaire accompagné d'un renforcement du remblai existant afin d'assurer la stabilisation générale du dispositif.

Les caractéristiques de l'O.H de remplacement respectent les dispositions de la loi sur l'eau et assurent la continuité écologique. S'agissant du confortement du remblai et de la restructuration de la RD 500, les paramètres géométriques de la chaussée existante ne sont pas modifiés puisque l'opération consiste à épauler les talus existants afin de les stabiliser et de sécuriser la différence de niveau entre la chaussée et les dépendances situées en contre-bas de la RD 500.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier sera décomposé en plusieurs phases :

- réalisation des dégagements d'emprises,
- remplacement de l' O.H existant en état de désolidarisation avancée par un ouvrage préfabriqué de type cadre de dimensions intérieures 3000 mm x 2500 mm,
- renforcement et épaulement des talus avec des matériaux d'apport,
- remplacement des dispositifs de sécurité (glissières de sécurité),

La durée des travaux est estimée à 1 mois.

Les travaux de démolition et de remplacement de l' O.H se gèrent depuis la chaussée et se réalisent sous déviation totale, fermée à la circulation.

le renforcement et la réfection des remblais sont réalisés en redans dans l'emprise publique.

Une clôture provisoire est implantée à 1.50 m du bas de talus projeté afin de ne pas polluer et détériorer les prairies contiguës avales.

Le sous-bois amont rive gauche n'est pas impacté.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'opération n'engendrera pas d'augmentation du trafic de la RD 500 qui est aujourd'hui mesuré à 1 850 véh/jour dont 2 % de Poids lourds.

Le suivi et l'entretien du futur ouvrage hydraulique seront assurés par le pôle ouvrages d'art du département, et le service gestionnaire de la voirie pour l'entretien des talus et des accotements (fauchage et élagage régulier).

Les opérations de maintenance de l'ensemble du dispositif consisteront notamment à:

- assurer une surveillance et un entretien périodique de l'ouvrage hydraulique,
- réaliser le nettoyage des talus et fossés par fauchage raisonné et régulier avec un retrait des macro-déchets,
- vérifier périodiquement la stabilité du remblai.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier Loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur de l'ouvrage hydraulique projeté	18 mètres
Section de l'ouvrage hydraulique projeté (L x H)	3.00 m x 2.50 m
Longueur de la stabilisation des accotements et des remblais	120 mètres
Largeur de la stabilisation des accotements et des remblais (bas de talus)	24 mètres
Largeur de la stabilisation des accotements et des remblais (haut de talus)	12 mètres
Hauteur de talus, identique à la situation initiale	variable de 0 à 4.00 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. 0°51'29"O Lat. 48°01'35"N

Commune d'Ahuillé
lieu-dit "la Hardonnière"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ : Long. 0°51'32"O Lat. 48°01'34"N

Point d'arrivée : Long. 0°51'25"O Lat. 48°01'35"N

Communes traversées :
AHUILLÉ

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'aménagement est situé en dehors du périmètre de protection rapprochée du captage d'eau potable sur la commune d'Ahuillé.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site classé en aval pour autant le site classé de l'étang de Gouillas se situe à 400 m environ en amont de nos travaux et ne pourra pas être pollué, des filtres à paille seront disposés par filtrer et contenir toute pollution en aval.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un batardeau par pompage sera mis en place.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un besoin de 1350 m3 de matériaux d'apports pour la stabilité des talus et accotements routiers sera nécessaire. Les matériaux d'apport proviendraient d'un chantier réalisé à proximité.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	un passage petite faune sera réalisé pour favoriser la continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	200 m ² de prairies agricoles. L'impact foncier agricole est minimisé à 100 m ² car la création d'un fossé en bas de talus a été abandonné.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux compactage des remblais contigus et techniques de l' OH et des talus.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pose de filtre à paille en aval.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les caractéristiques géométriques du projet vont permettre d'améliorer nettement la continuité écologique sous la route départementale:

- 1 - Suppression du seuil aval
- 2 - Continuité du transit des sédiments dans le lit du cours d'eau
- 3 - passage petite faune

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans le cas où l'effondrement du pont et l'affaissement des talus de remblais se produiraient, l'axe direct reliant Laval à Ahuillé serait totalement coupé.

Le projet présenté permettrait de prévenir une telle situation en pérennisant le remblai de la route départementale et en remplaçant l'ouvrage hydraulique vétuste par un élément neuf avec un passage petite faune afin d'assurer la continuité écologique. Les travaux d'aménagements seront organisés de façon à ne pas impacter le fonctionnement écologique des lieux en intervenant notamment en période d'étiage afin de déranger le moins possible la faune piscicole pendant la phase de remplacement de l'ouvrage hydraulique. Au vu de ces éléments, des enjeux de maintien du fonctionnement de l'ouvrage hydraulique et du confortement des remblais routiers, le projet devrait être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe 5 : Photographies des désordres présents au niveau de l'ouvrage hydraulique existant. annexe 6 : Plan de localisation de la zone de protection rapprochée d'un captage d'eau

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus




Fait à LAVAL

le, 18 avril 2017

Signature

La Directrice générale adjointe,



Sophie BONNIERE

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

